



**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DES LAURENTIDES  
PROCÈS-VERBAL**

**LE 12 DÉCEMBRE 2022**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de La Conception, tenue au lieu désigné par le conseil, le lundi douze décembre deux mille vingt-deux (12 décembre 2022) à 19 h 00 et à laquelle sont présents :

Le conseiller, Monsieur Richard Harland, poste numéro 1  
Le conseiller, Monsieur André Leduc, poste numéro 2  
Le conseiller, Monsieur Hossein Falsafi, poste numéro 3  
La conseillère, Madame Roxanne Lajoie, poste numéro 5

Sont absents :

La conseillère, Madame Christelle Brassard, poste numéro 4  
Le conseiller, Monsieur Georges Bélec, poste numéro 6

Tous formant quorum et siégeant sous la présidence du maire, M. Gaëtan Castilloux, et en conformité aux dispositions du Code municipal de la province de Québec.

Madame Josiane Alarie, directrice générale et greffière-trésorière, est également présente.

Un avis de convocation a été signifié par la directrice générale et greffière-trésorière, madame Josiane Alarie, à tous les membres du conseil municipal dans les délais prévus par la Loi.

\*\*\*\*\*

**ORDRE DU JOUR  
SÉANCE EXTRAORDINAIRE – BUDGET 2023  
12 DÉCEMBRE 2022**

**LECTURE DES RÈGLES DE COMMUNICATIONS**

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**
- 2. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION**
- 3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 4. ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2023**
- 5. ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS – EXERCICES FINANCIERS 2023- 2024-2025**
- 6. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 7. LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

\*\*\*\*\*

**LECTURE DES RÈGLES DE COMMUNICATION**

**1. RÉS.341-22**

**OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

Le maire souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

Le quorum ayant été constaté, il est proposé par le conseiller André Leduc et résolu à l'unanimité des membres présents, d'ouvrir la séance extraordinaire, il est 19 h 00.

**3770**



**ADOPTÉE**

2. **RÉS.342-22**

**CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION**

**CONSIDÉRANT QUE**

la directrice générale et greffière-trésorière certifie que l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire du conseil a été signifié à tous les membres du conseil municipal au moins vingt-quatre heures avant l'heure fixée pour le début de la séance, le tout conformément aux dispositions de la Loi.

Il est proposé par la conseillère Roxanne Lajoie  
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil :

**QUE** le conseil déclare la séance extraordinaire convoquée et constituée.

**ADOPTÉE**

3. **RÉS.343-22**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par le conseiller André Leduc, et résolu à l'unanimité des membres présents d'adopter l'ordre du jour de la présente séance avec dispense de lecture.

**ADOPTÉE**

4. **RÉS.344-22**

**ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2023**

**CONSIDÉRANT QUE**

le conseil municipal doit adopter les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2023 et qu'un avis public a été publié le 28 novembre 2022 à cet effet, conformément à l'article 956 du *Code municipal du Québec*;

**CONSIDÉRANT QUE**

les recommandations de la directrice des finances et greffière-trésorière adjointe et de la directrice générale et greffière-trésorière;

Il est proposé par le maire Gaëtan Castilloux  
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil :

**QUE** le conseil accepte et adopte les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2023, telles que présentées à l'annexe A du procès-verbal de cette séance extraordinaire.

**ADOPTÉE**

Le maire résume les grandes lignes et les orientations des prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2023 :

Conjuguer inflation et capacité de payer de la population, voilà le défi que la Municipalité de La Conception, comme partout ailleurs au Québec, devait relever dans la préparation du budget 2023.

En surcroit de la forte croissance de la Municipalité, des responsabilités qui en découlent, de la pénurie de main d'œuvre nécessitant une certaine réorganisation de l'organigramme, la Municipalité doit conjuguer avec la forte poussée des coûts en général, tant au niveau de l'entretien des infrastructures de route, de la gestion des matières résiduelles, de la gestion des usines et réseaux d'eaux potable et usées, les charges d'intérêts sur la dette et



les adaptations des infrastructures aux changements climatiques.

L'environnement et la communauté sont également au cœur des enjeux actuels de la Municipalité.

Il en résulte une indexation de 15% des revenus de taxes, dont 8% proviennent de la hausse de la richesse foncière de la Municipalité. Parallèlement, les dépenses de fonctionnement augmentent également de 15%. Parmi les principales hausses au niveau des prévisions budgétaires, notons les quotes-parts MRC (27%) et la gestion des matières résiduelles (18%), les services de sécurité publique (Incendie : 13%, Sûreté du Québec: 7%), l'assurance générale (16%), le prix de l'essence (40%), le coût des matériaux et fournitures pour l'entretien des infrastructures et déneigement (15%) et les frais de financement sur dettes (28%).

L'impact moyen sur le compte de taxe du citoyen se situe entre 6 et 7% d'augmentation, ce qui correspond à l'indice des prix à la consommation au Canada pour la période d'octobre 2021 à octobre 2022, qui est de 6.9%.

5. **RÉS.345-22**

**ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS – EXERCICES FINANCIERS 2023-2024-2025**

**CONSIDÉRANT QUE**

le conseil municipal doit adopter un programme triennal des immobilisations pour les exercices financiers 2023-2024-2025 et qu'un avis public a été publié le 28 novembre 2022 à cet effet, conformément à l'article 956 du *Code municipal du Québec*;

**CONSIDÉRANT QUE**

le projet de programme triennal des immobilisations soumis;

**CONSIDÉRANT QUE**

les recommandations de la directrice des finances et greffière-trésorière adjointe et de la directrice générale et greffière-trésorière;

Il est proposé par le conseiller Richard Harland  
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil :

**QUE** le conseil accepte et adopte le programme triennal des immobilisations pour les exercices financiers 2023-2024-2025, tel que présenté à l'annexe B du procès-verbal de cette séance extraordinaire.

**ADOPTÉE**

6. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Les citoyens présents posent leurs questions.

7. **LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

**RÉS.346-22**

Il est proposé par le conseiller André Leduc, et résolu à l'unanimité des membres présents, de lever la séance, l'ordre du jour étant épuisé. Il est 19 h 20.

**ADOPTÉE**



---

**Mme Josiane Alarie**  
Directrice générale et  
greffière-trésorière

---

**M. Gaëtan Castilloux**  
Maire

Je, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*.

---

**M. Gaëtan Castilloux,**  
Maire

Procès-verbaux de la Municipalité de La Conception



Annexe A

Budget 2023

	Budget 2022	Budget 2023
<b>Revenus</b>		
<b>Fonctionnement</b>		
Taxes	4 003 087 \$	4 604 950 \$
Palements tenant lieu de taxes	53 615 \$	52 990 \$
Transferts	539 312 \$	412 696 \$
Services rendus	78 946 \$	82 704 \$
Imposition de droits	324 093 \$	377 200 \$
Amendes et pénalités	9 500 \$	13 460 \$
Intérêts	53 000 \$	80 000 \$
Autres revenus	32 000 \$	41 100 \$
<b>Total revenus de fonctionnement</b>	<b>5 093 553 \$</b>	<b>5 665 100 \$</b>
<b>Investissements</b>		
Taxes		
Quotes-parts	- \$	- \$
Transferts	105 000 \$	100 000 \$
Autres revenus	- \$	- \$
Contribution des promoteurs	- \$	- \$
Autres	- \$	- \$
Quote-part dans les revenus nets d'entreprises municipales	- \$	- \$
<b>Total revenus d'investissements</b>	<b>105 000 \$</b>	<b>100 000 \$</b>
<b>Total revenus</b>	<b>5 198 553 \$</b>	<b>5 765 100 \$</b>
<b>Charges</b>		
Administration générale	871 734 \$	1 043 120 \$
Sécurité publique	871 229 \$	832 700 \$
Transport	1 516 668 \$	1 746 666 \$
Hygiène du milieu	477 564 \$	572 421 \$
Santé et bien-être	27 623 \$	15 775 \$
Aménagement, urbanisme et développement	394 310 \$	572 854 \$
Loisirs et culture	398 613 \$	465 094 \$
Frais de financement	93 625 \$	119 768 \$
Amortissement des immobilisations	630 000 \$	696 080 \$
<b>Total charges</b>	<b>5 281 366 \$</b>	<b>6 064 478 \$</b>
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	<b>(82 813) \$</b>	<b>(299 379) \$</b>
Moins: Revenus d'investissement	(105 000) \$	(100 000) \$
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales</b>	<b>(187 813) \$</b>	<b>(399 379) \$</b>
<b>Conciliation à des fins fiscales</b>		
<b>Immobilisations</b>		
Amortissement	630 000 \$	696 080 \$
Produit de cession	6 500 \$	- \$
Réclamation assurances	- \$	- \$
(Gain) perte sur cession	- \$	- \$
Réduction de valeur		
<b>Total immobilisations</b>	<b>636 500 \$</b>	<b>696 080 \$</b>
<b>Propriétés destinées à la revente</b>		
Coût des propriétés vendues	- \$	- \$
Réduction de valeur	- \$	- \$
<b>Total propriétés destinées à la revente</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>
<b>Financement</b>		
Financement à long terme des activités de fonctionnement	- \$	- \$
Remboursement de la dette à long terme	(560 484) \$	(373 379) \$
<b>Total financement</b>	<b>(560 484) \$</b>	<b>(373 379) \$</b>
<b>Affectations</b>		
Activités d'investissement	(6 000) \$	(24 500) \$
Excédent(déficit) accumulé	- \$	- \$
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	- \$	- \$
Excédent de fonctionnement affecté, réserves financières et fonds réservés	108 212 \$	70 000 \$
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	9 585 \$	31 178 \$
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	- \$	- \$
Financement des investissements en cours	- \$	- \$
<b>Total affectations</b>	<b>111 797 \$</b>	<b>76 678 \$</b>
<b>Total conciliation à des fins fiscales</b>	<b>187 813 \$</b>	<b>399 379 \$</b>
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>	<b>- \$</b>	<b>0 \$</b>

Procès-verbaux de la Municipalité de La Conception



Annexe B

ANNEXE B  
PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2023-2024-2025

		Coût	2023	2024	2025	Financement
<b>DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS</b>						
Administration	Améliorations et réaménagement hôtel de ville	2 105 320 \$	105 320 \$	2 000 000 \$	- \$	(6),(7)
	Équipements informatiques	4 500 \$	1 500 \$	1 500 \$	1 500 \$	(8)
		<u>2 109 820 \$</u>	<u>106 820 \$</u>	<u>2 001 500 \$</u>	<u>1 500 \$</u>	
Transport	Infrastructures routières - Pavage et rechargement	459 550 \$	284 325 \$	71 835 \$	103 390 \$	(1),(5),(7),(8)
	Infrastructures rue Principale	500 000 \$	500 000 \$	- \$	- \$	(2),(7)
	Camion 10 roues	300 000 \$	- \$	300 000 \$	- \$	(6)
	Déchiqeteuse	30 000 \$	- \$	- \$	30 000 \$	(1)
	Camionnettes voirie	80 000 \$	- \$	- \$	80 000 \$	(6)
	Pelle mécanique sur chenilles	300 000 \$	300 000 \$	- \$	- \$	(1)
	Outillage garage municipal	10 000 \$	- \$	10 000 \$	- \$	(1)
	Rétrocaveuse	280 000 \$	- \$	- \$	280 000 \$	(6)
	Lampadaires	188 162 \$	188 162 \$	- \$	- \$	(7)
	Projet éclairage au DEL	52 495 \$	- \$	52 495 \$	- \$	(8)
	Affichage entrées de la Municipalité	30 000 \$	- \$	30 000 \$	- \$	(1)
	Construction garage municipal	7 204 000 \$	7 204 000 \$	- \$	- \$	(6),(7)
		<u>9 434 207 \$</u>	<u>8 476 487 \$</u>	<u>464 330 \$</u>	<u>493 390 \$</u>	
Hygiène du milieu	Amélioration système de pompes - Usine d'épuration	26 185 \$	26 185 \$	- \$	- \$	(7)
		<u>26 185 \$</u>	<u>26 185 \$</u>	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>	
Urbanisme	Mobilier de bureau et équipement informatique	3 000 \$	3 000 \$	- \$	- \$	(8)
		<u>3 000 \$</u>	<u>3 000 \$</u>	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>	
Loisirs , culture et Parcs	Piste cyclable / multifonctionnelle rue Principale	65 000 \$	65 000 \$	- \$	- \$	(3)
	Horodateurs - débarcadères	20 000 \$	20 000 \$	- \$	- \$	(8)
	Parc canin	30 000 \$	30 000 \$	- \$	- \$	(3)
	Diverses améliorations de parcs	30 000 \$	10 000 \$	10 000 \$	10 000 \$	(3)
	<u>145 000 \$</u>	<u>125 000 \$</u>	<u>10 000 \$</u>	<u>10 000 \$</u>		
	<u>11 718 211 \$</u>	<u>8 737 492 \$</u>	<u>2 475 830 \$</u>	<u>504 890 \$</u>		
<b>FINANCEMENT DES IMMOBILISATIONS</b>						
(1) Fonds de roulement	559 225 \$	400 000 \$	58 835 \$	100 390 \$		
(2) Fonds local de voirie	250 000 \$	250 000 \$	- \$	- \$		
(3) Fonds de parcs et terrains de jeux	125 000 \$	105 000 \$	10 000 \$	10 000 \$		
(4) Fonds de la taxe verte	- \$	- \$	- \$	- \$		
(5) Surplus accumulés	50 325 \$	50 325 \$	- \$	- \$		
(6) Emprunts à long terme	3 394 000 \$	2 134 000 \$	900 000 \$	360 000 \$		
(7) Subventions	7 239 667 \$	5 773 667 \$	1 433 000 \$	33 000 \$		
(8) Budget d'opérations	99 995 \$	24 500 \$	73 995 \$	1 500 \$		
	<u>11 718 211 \$</u>	<u>8 737 492 \$</u>	<u>2 475 830 \$</u>	<u>504 890 \$</u>		